

Position des Chambres d'agriculture sur le changement climatique

1 - L'agriculture et la forêt sont des victimes des changements climatiques

Le changement climatique aura des effets, parfois bénéfiques, mais aussi certainement négatifs sur les rendements, la qualité ou la localisation des productions agricoles. Les importants déplacements de production vers des zones plus propices pourraient se traduire au niveau mondial par une migration des populations et une compétition accrue pour les terres les plus fertiles.

En conséquence, des **évolutions fondamentales** des modèles de production agricole seront nécessaires pour s'adapter à la nouvelle donne climatique.

2 - L'agriculture et la forêt sont aussi une partie de la solution

Les changements climatiques étant majoritairement dus à l'augmentation des émissions de GES d'origine anthropique, l'agriculture est certes en partie responsable (près de 14% au niveau mondial), mais elle constitue aussi un important levier d'action pour limiter les impacts de ces changements. Au travers des économies d'énergie, de l'augmentation de l'efficacité énergétique, de la production d'énergies renouvelables, issues de la biomasse, et/ou produites en milieu rural, et de la séquestration de carbone sous forme de matière organique dans la biomasse et les sols, l'agriculture et la forêt seront des acteurs majeurs de l'atténuation climatique.

3 - Il faut une prise en compte spécifique de l'agriculture, du fait de son rôle majeur par rapport aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire mondiale.

Les données de l'équation à résoudre sont connues : 50% d'habitants en plus d'ici 2050, alors que d'ores et déjà, plus de 1,1 milliard de personnes souffrent de la faim. En outre, la nature de la demande mondiale évolue vers une nourriture plus riche en protéines animales. Ce défi quantitatif doit être relevé, tout en préservant le caractère renouvelable des ressources, comme l'eau et la biodiversité, et en favorisant la qualité des productions. La notion de **souveraineté alimentaire doit être prise en compte** pour favoriser la paix dans le monde. Pour cette raison, l'agriculture doit recevoir un traitement spécifique dans le cadre des objectifs qui lui seront fixés (notion d'exception alimentaire) y compris dans les négociations à l'OMC.

4 - L'agriculture doit pouvoir relever des programmes internationaux pour mieux contribuer à l'atténuation des émissions de GES

L'agriculture occupe une place stratégique dans l'atténuation des effets du changement climatique car elle peut réduire ses émissions de gaz à effet de serre, substituer des produits agricoles à certains produits d'origine fossile, et stocker du carbone dans les sols ou la biomasse. De nombreuses opportunités sont à développer, à affiner ou à découvrir !

Plus globalement, la communauté internationale devra aider les agriculteurs à s'adapter en instaurant une véritable politique d'accompagnement à cette nouvelle donne climatique, car ils ne pourront pas assumer seuls le fardeau de ces mutations.

« Devra-t-on, après Copenhague, aller jusqu'à concevoir un système de « marché du carbone », volontaire ou obligatoire pour l'agriculture, et promouvoir de façon plus innovante et globale des « externalités positives agricoles » (carbone, biodiversité, paysages, etc.) ? Nous, les Chambres d'agriculture sommes favorables à l'ouverture de ces débats car les agriculteurs veulent agir plutôt que subir ! »

5 - Mais d'abord, il est urgent d'évaluer scientifiquement les bilans GES par production et de les compléter par un inventaire exhaustif de la séquestration de carbone

Pour atteindre les objectifs et trouver les vraies solutions, la recherche doit préciser la part réelle de responsabilité de l'agriculture et de la forêt aux émissions de GES en insistant sur les différents types et modèles de production, et rechercher à optimiser l'efficacité climatique des productions. En outre, de par sa spécificité de captation de CO₂ atmosphérique via la biomasse et la matière organique des sols, la séquestration de carbone doit être mieux prise en compte dans les inventaires internationaux pour être valorisée, au même titre que la production d'énergies renouvelables réalisée par les agriculteurs.

6 - Faciliter l'innovation et le transfert de connaissances aux agriculteurs

Toutes ces modifications offrent une grande place à l'agronomie, la zootechnie, l'énergétique, et plus généralement au métier d'agriculteur et de conseiller agricole, car des adaptations fondamentales des modèles de production agricole sont nécessaires, et des nouvelles opportunités de développement possibles. L'innovation et le transfert de connaissances vers les agriculteurs doivent être pour cela facilités par une co-construction entre les agriculteurs et la recherche fondamentale et appliquée. C'est la raison de l'engagement proactif du réseau des Chambres d'agriculture.